



Expérience du Maroc dans la mise en œuvre de la norme ISO 37001

Abderrahim TAIBI IMANOR/Maroc

30 Septembre 2020



Institut Marocain de Normalisation

- Etablissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière
- Administré par un Conseil d'Administration composé de représentant du secteur public, secteur privé et société civile
- Chargé des activités de normalisation, certification, information et formation sur les normes et représente le Maroc auprès des organisations internationales et régionales de normalisation



Activités de l'IMANOR

- Production de normes : Homologation de plus de 15000 normes marocaines dans les différents domaines d'activité
- Membre de l'ISO, IEC, ARSO, CEN, CENELEC, AIDMO, SMIIC
- Membre d'environ 80 comités et groupes de travail de normalisation internationale et régionale
- Certification : Une Trentaine de schémas de certification opérationnels couvrant, les produits, les services, les systèmes de management et les compétences
- Animation de plus de 40 modules de formation sur les normes en intra et inter entreprises
- Point focal d'information : Accord OMC/OTC





Actions anticorruption

ISO 37001



Axes d'intervention de l'IMANOR

Acteur dans la mise en œuvre de la politique publique relative à la lutte contre la corruption

Organisme National de Normalisation

Normes

Formation sur les normes

Sensibilisation et promotion des normes et des bonnes pratiques

Organisme de Certification

Organisme exposé aux risques de corruption : Exemplarité



Axe Politique publique Constitution 2011

- Renforcement des droits de l'homme et du rôle de la société civile
- Renforcement du principe de la bonne gouvernance, de transparence et de reddition des comptes et de responsabilité
- Constitutionnalisation des institutions de gouvernance : Instance nationale de la probité et de lutte contre la corruption, le Médiateur et le Conseil de la concurrence
- Constitutionnalisation du droit d'accès à l'information
- Criminalisation des infractions relatives aux conflits d'intérêts, aux délits d'initié, au trafic d'influence et de privilèges, à l'abus de position dominante et de monopole



Axe Politique publique Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption

- Dès 1999, le gouvernement a fait de la lutte contre la corruption, considérée comme tabou, une priorité nationale
- Préparation des programmes nationaux de lutte contre la corruption en 2005 et 2010
- Ratification de la Convention des Nations-Unies contre la corruption en 2007
- Réformes juridiques et institutionnelles
- Stratégie Nationale à double objectif :
 - Inverser la tendance de manière irréversible et visible, et renforcer la confiance des citoyens
 - Améliorer l'intégrité des affaires et le positionnement du Maroc à l'international

Axe Normalisation

- Membre actif du groupe ISO/TMB/WG SR chargé de la norme ISO 26000 (TFF, RRS)
- Formation de 15 experts nationaux sur la RSO
- Adhésion à l'ISO/PC 278
- Création du comité miroir en mars 2016
- Participation aux consultation de l'ISO sur le DIS et FDIS et, Vote positif sur le FDIS
- Adoption de la norme ISO 37001
- Adhésion au comité ISO/TC 309, Gouvernance



Axe Normalisation/ Promotion

- Atelier de formation (juillet 2018) sur la norme ISO 37001 au profit des partenaires institutionnels de l'IMANOR (Autorités réglementaires, Administrations, Banques...)
- Journée nationale (octobre 2018) avec plus de 120 participants, en marge de la journée mondiale de normalisation
- Session de formation de 5 jours sur la norme ISO 37001 au profit de 15 entreprises marocaines intéressées
- Diffusion de la norme ISO 37001 auprès des opérateurs économiques marocains;
- Diffusion de dépliants promotionnels et de communiqués de presse sur la norme ISO 37001 et ses différents éléments



Axe Normalisation/ Formation

- Développement d'un support de formation sur la norme ISO 37001 et les techniques de sa mise en œuvre
- Développement d'un support de formation aux techniques d'audit par rapport à la norme ISO 37001
- Session de formation de formateurs sur la norme ISO 37001, au profit de 15 personnes et qualification de 5 formateurs
- Mise en place de prestations de formation sur la norme ISO 26000 et sur la norme ISO 37001 et l'audit anticorruption



Axe Certification

- Mise en place d'un schéma de certification de conformité par rapport à la norme ISO 37001
- Extension du système de management des activités de certification à la norme ISO/IEC 17021-9
- Organisation d'une formation sur l'audit et qualification de 15 auditeurs/Consultants par rapport à la norme ISO 37001
- Réalisation d'audit à blanc et d'audit de certification d'entreprises



Axe Exemplarité

- Lancement du processus de mise en place au sein de l'IMANOR d'une démarche de management anticorruption (Projet MENA STAR)
- Désignation du Responsable de la fonction Anticorruption
- Mise en place et formation d'une équipe projet
- Réalisation d'un diagnostic/Etat des lieux sur les risques corruption
- Elaboration de la matrice des risques anticorruption (Parties intéressées, partenaires commerciaux...)
- Sensibilisation du personnel sur l'importance d'adhérer à la démarche



Axe Exemplarité/ Prochaines étapes

- Finalisation de la cartographie des risques de corruption
- Finalisation des documents sur SMAC
 - Politique
 - Méthodologie de hiérarchisation des risques
 - Procédures (lanceurs d'alertes, Maitrise des partenaires commerciaux, Conflits d'intérêt...)
- Formation/Sensibilisation interne et externe
- Maitrise opérationnelle (Procédures et instructions)
- Audit à blanc
- Intégration dans les systèmes de management mis en place



Difficultés

- Confiance des instances concernées dans l'outil proposé pour la maitrise des risques anticorruption à travers une démarche de management à caractère volontaire
- Adhésion difficiles d'experts en instruments de lutte contre la corruption à une démarche pilotée selon une approche consensuelle entre les différentes parties prenantes
- Insuffisance des préalables à la réussite d'une démarche de management anticorruption : QSE, RSO...
- Perception globale de la corruption au niveau du public
- Absence de mesures incitatives pouvant encourager les organisations à se lancer dans la démarche SMAC



Conclusions et Recommandations

- Sensibiliser les instances concernées sur l'importance de cet outil pour la mise en œuvre de leurs stratégies
 - Mettre l'accent sur la relation de la norme avec le monde des affaires/Loi du marché
 - Associer des chaines de valeur à la promotion de la démarche
 - Renforcer les acquis en matière de mangement des organisations
 - Œuvrer pour la mise en place de mesures incitatives
- S'impliquer dans le processus de révision de la norme
 - Agir au lieu de subir
 - Spécificités des PVD
 - Inclusion/Problème linguistique
- Problèmes communs = Solutions communes



